

Présentation des parcours de M2 et des débouchés du Master Risques et Environnement, Parcours Ecosystèmes et Biodiversité

Le M1 « Ecosystèmes et Biodiversité » débouche sur deux parcours de M2 :

✓ M2 « Expertise Ecologique »

Le M2« Expertise Ecologique » forme des **bacs +5 naturalistes** capables de répondre aux attentes d'interlocuteurs divers (gestionnaires, politiques, entreprises, associations) dans le cadre de problématiques nécessitant une **évaluation de la biodiversité et du fonctionnement des écosystèmes**. Les diplômés peuvent ainsi intervenir en tant que chargés d'étude ou conducteurs de projets, afin de répondre aux besoins d'organismes publics et privés recherchant des personnels spécialistes de l'expertise écologique. Dans cette optique, le premier semestre du M2 est consacré à l'approfondissement des connaissances au travers d'enseignements de terrain et de conférences/débats encadrés par des experts. Le second semestre est dédié à un stage professionnel de 6 mois.

Compétences disciplinaires:

La formation est centrée sur les risques environnementaux et leurs liens avec la gestion des écosystèmes, de la biodiversité, des fonctions et services écologiques. Les compétences et connaissances sont donc axées sur l'évaluation, la remédiation et la prévention des impacts anthropiques sur les écosystèmes et la biodiversité.

Compétences professionnelles et personnelles :

Le cursus vise à former des professionnels de l'environnement afin de répondre aux besoins d'organismes tant publics (structures territoriales, parcs nationaux ou régionaux, réserves...) que privés (bureaux d'études, entreprises, associations...). En effet, dans le contexte des changements globaux en cours (crise de la biodiversité, modifications du climat, de l'usage des terres, etc...), il est nécessaire d'analyser les impacts associés sur le fonctionnement des sociétés et des écosystèmes (fourniture de services écosystémiques, objectifs de développement durable) et de proposer des réponses innovantes.

Les compétences professionnelles et personnelles visées sont les suivantes :

- Savoir mettre en œuvre et réaliser en autonomie inventaires et expertises faunistiques et/ou floristiques, diagnostics de l'état d'écosystèmes, études d'impacts, préconisations et méthodologies de valorisation et restauration d'espèces et/ou d'habitats;
- Savoir choisir et utiliser les méthodologies innovantes dans le domaine (systèmes d'information géographique, barcoding d'espèces, bio-indicateurs, apport des sciences participatives, statistiques, modélisation);
- Replacer l'état actuel des milieux et des assemblages d'espèces dans une perspective à long terme, afin de garantir la durabilité des solutions d'ingénierie proposées;
- Connaître et intégrer les différentes contraintes et la multiplicité des acteurs impliqués dans la gestion des écosystèmes (aspects législatifs, diffusion des connaissances, stratégies de communication, processus de production et de valorisation des connaissances).

✓ M2 « Espace et Milieux, Territoires Ecologiques »

Le Master 2 'Espace et Milieux, Territoires Ecologiques » forme des **professionnels Bac +5 de l'environnement**, pour répondre à la **complexité croissante des techniques disponibles et à l'exigence accrue de la législation en matière de gestion de l'environnement**. Formation généraliste de haut niveau d'une durée d'un an, le cursus est organisé pour former à la gestion des territoires et des écosystèmes. Son approche systémique, à la fois analytique et globale des questions de gestion de l'environnement, depuis l'échelle de la parcelle jusqu'à celle la plus large lui permet de former au métier de managers et coordonnateurs d'équipes de spécialistes de ce domaine.

Compétences disciplinaires:

Au cours de la formation, les étudiants acquièrent une base de connaissances pluridisciplinaires dans le domaine de l'environnement : connaissances des milieux naturels et de leur fonctionnement, approches juridiques, économiques, sociologiques,... qui leur permettent d'identifier les enjeux environnementaux sur un territoire.

Compétences professionnelles et personnelles :

Le cursus vise à former des professionnels de l'environnement afin de répondre aux besoins d'organismes tant publics (structures territoriales, parcs nationaux ou régionaux, réserves...) que privés (bureaux d'études, entreprises, associations...).

Les enseignements apportent une compétence forte en écologie (biodiversité et fonctionnement des écosystèmes) et géomatique (SIG, cartographie, télédétection), mais aussi en analyse de données et en techniques d'enquêtes. Les cours du master permettent aux étudiants de replacer l'enjeu environnemental dans le contexte de l'aménagement des territoires ruraux et urbains. Cette connaissance géographique est aujourd'hui indispensable dans l'application des objectifs de la transition écologique et sociale.

Deux mises en situation (expertises territoriales) qui répondent à des commandes spécifiques identifiés par une structure professionnelle partenaire (collectivité, association, entreprise privée...) permettent aux étudiants de confronter leurs connaissances et les compétences à des objectifs concrets.

La formation vise à obtenir aussi des compétences dans la gestion de problématiques environnementales en :

- adoptant une démarche intégrative des dimensions scientifiques, techniques, juridiques et administratives de l'environnement dans un contexte de la transition écologique solidaire,
- opérationnels grâce à des applications sur le terrain
- ayant un esprit d'équipe, autonomes, sachant s'adapter au changement et communiquer, avoir un comportement responsable,
- capable de manager et d'accompagner, dans le cadre de la mission qui leur est confiée, des projets de développement durable grâce à la méthodologie et outils de Management de Projet,
- capable d'être partie prenante dans la stratégie RSE de l'entreprise, de la collectivité territoriale ou du service de l'état...